

Méry-Corbon

## Bras de fer autour de la fermeture de l'école

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 7 avril 2017  
482 mots | Didier DELOUX



Une des classes de l'école de Méry-Corbon va fermer en septembre.

L'inspection académique a décidé la fermeture, à la rentrée de septembre, d'une des neuf classes de l'école de Méry-Corbon.

### Le débat

Depuis le RPI (Regroupement pédagogique intercommunal), en 2012, l'inspection académique fonctionne sur trois sites : Méry-Corbon, Croissanville et Cléville. La dernière fermeture de classe avait affecté le site de Méry-Corbon et, en conséquence, les élus des trois communes ont décidé que, cette fois, la décision concernerait Cléville ou Croissanville.

Pascal Terrier, maire de Méry-Bissières-en-Auge, considère que cette fermeture est une opportunité pour regrouper les élèves des trois communes dans une seule école, à Méry-Corbon.

### Une déclaration en dernier recours

Afin d'éclairer leur réflexion, les élus concernés ont lancé, il y a deux mois, une enquête auprès des parents d'élèves. La participation a été élevée et le regroupement pour la rentrée sur un seul site a recueilli une nette majorité de 77 %. Pascal Terrier s'appuie sur cette consultation pour motiver sa décision et met en avant l'intérêt pour le projet pédagogique de concentrer toutes les classes dans un même lieu.

François Aubey, maire de Mézidon-Vallée-d'Auge, ne se résoud pas à la fermeture d'une école dans le périmètre de la commune nouvelle et a multiplié les initiatives pour maintenir le site de Croissanville : une intervention auprès des instances nationales afin de différer la décision de l'académie, une réunion avec les parents d'élèves de Croissanville pour leur proposer l'accueil de leurs enfants sur l'école de Canon et une concertation avec les maires concernés à la sous-préfecture.

Tous ces efforts sont restés infructueux et la conséquence pour la municipalité est aussi financière. **« Le coût annuel de l'accueil des 57 élèves de Croissanville à Méry-Corbon au titre des frais de scolarité et de restauration avoisinerait 70 000 € par an. »**

Jean-Claude Beauvisage, maire de Croissanville, confirme le souhait de son conseil de maintenir l'école dans le village. François Aubey propose de mettre au vote une déclaration **« confirmant l'opposition du conseil de Mézidon-Vallée-d'Auge à la fermeture de Croissanville et précisant que le maire de Méry-Corbon assumerait la responsabilité de cette fermeture devant les habitants de notre commune »**.

François Aubey souligne l'importance de cette motion même si elle reste symbolique car **« juridiquement la décision reviendra à Pascal Terrier »**.

Les principales subventions seront énumérées dans le journal de demain.

139 results are available, use up and down arrow keys to navigate.

139 results are available, use up and down arrow keys to navigate.